

DÉPARTEMENT DU
PUY DE DÔME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022
N°2022.06.17

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt deux, le mardi 13 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 7 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	22	
Absents représentés	11	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Martine MEZONNET, Michel PRÉAU, Yaëlle MATHIEU-PEGART,

Francis GAUMY, Jean-François MAUME, Hervé GRANDJEAN, Aline FAYE, Cristina MESLET, Jean-François VIGUES, Vivien GOURBEYRE,

Dominique MOLLE, Olivier DEVISE, Hélène VEILHAN, François ULRICH, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Josiane BOHATIER, Damien MARTIN.

Absents représentés :

Patrick NEHEMIE	représenté par Jean-Paul CUZIN
Guy PICARLE	représenté par Hervé GRANDJEAN
Philippe ROCHETTE	représenté par Francis GAUMY
Françoise MASSOUBRE	représentée par Martine MEZONNET
Josiane MARION	représentée par Nadine DAMBRUN
Gilles REYROLLE	représenté par Christian DURANTIN
Valérie BERTHEOL	représentée par Michel PREAU
Béatrice STABAT-ROUSSET	représentée par Cristina MESLET
Damien PESSOT	représenté par Jean-François VIGUES
Aurélien BAZIN	représenté par Vivien GOURBEYRE
Marie-Laure LANCIAUX	représentée par Dominique MOLLE

Christian Durantin a été nommé secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL APPROBATION DE LA SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu l'avis du comité technique lors de sa réunion du 22/11/2022,

Considérant la nécessité de réactualiser le tableau des effectifs du personnel dans le cadre :

- d'une création et suppression de postes à compter du 01/01/2023 suite au départ d'un agent par mutation, afin de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 Voix Pour :

- **APPROUVE** les modifications telles que définies dans le tableau suivant à apporter au tableau des effectifs du personnel communal.

A cet effet, un état des effectifs est annexé au présent rapport.

Filière	Nombre de poste à temps complet	Poste existant à supprimer Au 01/01/2023	Poste existant à créer Au 01/01/2023
Technique	1	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	Adjoint Technique

LE MAIRE

Jean-Paul CUZIN

